

L'Entendement professoral institué en géographie

NOTES SUR SOIXANTE ANNÉES DE RAPPORTS D'AGRÉGATION
CONCERNANT LES ÉPREUVES DE GÉOGRAPHIE RÉGIONALE

Jean-Christophe Gay

La géographie entretient un rapport étroit avec l'agrégation. Cette épreuve, aux allures scolaires, alimente en professeurs depuis des décennies le système éducatif du collège à l'université. C'est dire l'importance qu'elle joue dans la transmission du savoir géographique, qui s'est peu à peu autonomisé vis-à-vis de l'histoire. Deux éminents géographes sont à la base de ce mouvement : Paul Vidal de la Blache et Emmanuel de Martonne. Le premier a oeuvré pour l'autonomisation de la géographie, mais uniquement sur le plan de la recherche et de l'enseignement supérieur. Cette première étape fut effectivement atteinte en 1898 (1). Le second, Emmanuel de Martonne, élève de Paul Vidal de la Blache, peut être considéré comme le père de l'agrégation de géographie créée en 1943, qui succédait à l'agrégation d'histoire et de géographie (2). Cependant, une agrégation féminine d'histoire et de géographie s'est maintenue jusqu'en 1970.

Longtemps, sous la dépendance de l'histoire, la géographie s'est déterminée avec un double souci, pédagogique et scientifique, en raison de son institutionnalisation précoce dans l'enseignement primaire en 1872, bien antérieure à son autonomisation. Depuis, sa position institutionnelle est restée forte, alors que sa légitimité scientifique est faible (3). On comprend alors le privilège accordé en géographie à l'agrégation sur tout autre capital culturel, tels que le doctorat de troisième cycle ou le nouveau doctorat. En effet, ces derniers sanctionnent un travail de recherche, dans une discipline qui tend d'abord à défendre ses positions institutionnelles et ses valeurs scolaires. La reproduction du corps professoral se trouve donc au centre des préoccupations, conférant à l'agrégation une position stratégique sans égale. Mais là ne s'arrête pas le rôle de l'agrégation, car les questions au programme orientent une bonne partie du travail des géographes, ce qui explique la part importante des manuels dans l'édition de livres géographiques. Ces oeuvres, comme le dit Pierre Bourdieu, sont des "instruments du pouvoir culturel en

(1) C. Rhein, 1982, "La géographie, discipline scolaire et/ou science sociale ? (1860-1920)", *Revue française de sociologie*, vol. XXIII, p. 240.

(2) G. Chabot, 1976, "La genèse de l'agrégation de géographie", *Annales de Géographie*, n° 469, p. 335.

(3) C. Rhein, op. cit., p. 243.

tant qu'entreprises de normalisation du savoir et de canonisation des acquis légitimes" (4). Les membres des jurys proviennent du corps des préparateurs au concours ou de celui des maîtres institués. Des milliers d'agrégatifs ont dû se conformer aux exigences officielles, façonnant durablement la pratique géographique de générations de professeurs. Même ceux qui ne préparent pas ce concours ont eu à passer des examens, notamment en licence, conçus sur le modèle de l'agrégation.

Nous avons choisi d'étudier les épreuves de géographie régionale, en raison de leur importance dans les concours - à la fois à l'écrit et à l'oral lors de la création de l'agrégation de géographie et encore parfois à l'écrit de l'agrégation d'histoire - mais aussi et surtout parce que cette matière est la plus marquée par l'ambivalence pédagogique et scientifique de la discipline. Car, au centre des préoccupations vidaliennes, la région s'inscrivait dans le projet de recherche du maître : actualiser les connaissances géographiques enseignées à partir de l'étude de domaines restreints (5). Toute une série d'impératifs méthodologiques en découlaient, qui sont aujourd'hui devenus de véritables canons, propres à la géographie française. Mais, en raison de l'absence de systématisation et de théorisation de la méthode, il s'agit de savoir-faire tacites. Cet "esprit géographique" n'est jamais autant perceptible que dans les compte-rendus des épreuves de géographie régionale car, en tant que "géographie totale" (Rapport de l'agrégation de géographie, session de 1955, p. 331) - synthèse miraculeuse du savoir de toute une discipline - le jury y sanctionne autant une "culture générale" qu'une "personnalité", comme nous l'indiquent ces deux exemples empruntés aux agrégations d'histoire de 1960 et de géographie de 1970 :

"le choix d'un sujet de géographie régionale répondait à une triple préoccupation : vérifier la culture géographique des candidats, leur permettre d'utiliser au mieux leurs connaissances historiques mais aussi d'exprimer leur personnalité." (p. 211). "La géographie régionale est, certes, un exercice difficile, mais aussi le plus sûr moyen de saisir un vrai tempérament de géographe" (p. 355).

Les commentaires que nous livrent les rapporteurs sont autant "scientifiques" qu'éthiques ; par là, ils nous révèlent cet entendement professoral institué et inconscient, si important car inscrit dans le travail de nombreux géographes.

Une synthèse forcée

Les programmes de géographie régionale sont formés essentiellement par l'étude d'un ensemble d'Etats - dont le regroupement correspond à une unité supra-étatique - ou d'une portion de continent. Les jurys en extraient des sujets qui correspondent à la définition de la géographie régionale, qui est comme le dit Georges Chabot - rapporteur à l'agrégation de géographie de 1949 - le groupement de quelques phénomènes physiques et humains sur un

(4) P. Bourdieu, 1984, *Homo Academicus*, Paris, Minuit, 299 p. ; cf. p. 135.

(5) C. Rhein, op. cit., p. 248.

point du globe pour en chercher les relations (6). Un premier type de sujets, obligeant les candidats à réfléchir sur les "rapports entre les données physiques et les conditions de vie des hommes" (Ag. de géographie, 1960, p. 341), porte sur l'étude d'une unité topographique ou plus généralement physique :

- Les Grands Lacs américains (Ag. de géographie, 1938)
- La vallée et la région deltaïque du Gange (Ag. fém., 1938)
- Les grands deltas de l'Extrême-Orient (Ag. fém., 1945)
- Les Terres Noires et les steppes de la Russie du Sud (Ag. féminine, 1947)
- Les grands deltas de l'Asie méridionale et orientale (Ag. de géographie, 1951)
- La bordure orientale du Massif Central (Ag. féminine, 1951)
- Les vallées des Alpes (Ag. féminine, 1952)
- Les régions côtières du Golfe du Mexique (Ag. de géographie, 1971)
- Les régions côtières du Sud-Est des Etats-Unis (Ag. d'histoire, 1959)
- Les grands estuaires français (Ag. d'histoire, 1961)
- Alpes françaises du Nord et Alpes suisses : étude agricole (Ag. d'histoire, 1963)
- Les deltas du Rhin et du Rhône : étude comparée (Ag. d'histoire, 1970)
- Les hautes plaines algériennes de la cuvette du Hodna (Ag. de géographie, 1964)
- Les milieux montagnards français, le rôle dans la géographie régionale de la France (Ag. de géographie, 1974)
- Le Mississippi et ses plaines : étude régionale (Ag. d'histoire, 1976)
- L'Adriatique et ses façades littorales (Ag. d'histoire, 1980)
- L'Himalaya, étude régionale (Ag. de géographie, 1981)
- Plainnes et bassins de Birmanie et de Thaïlande (Ag. de géographie, 1983)
- Plaine et montagnes en Asie du Sud-Est : étude de géographie humaine. Ag. d'histoire, 1983)
- Les grands estuaires français (Ag. de géographie, 1984)
- La Volga : le fleuve et son environnement régional (Ag. de géographie, 1985)
- Les Grands Lacs et le Saint-Laurent (Ag. de géographie, 19)
- Les façades littorales de Madagascar et des pays riverains de l'Océan Indien (Ag. de géographie, 1988)

On pourrait encore allonger cette liste si l'on y ajoutait les leçons d'oral, comme par exemple ce sujet sur "les pays de mollasse en Aquitaine" (Ag. de géographie, 1962).

Il est évident qu'il s'agit, pour les candidats, de montrer "les jeux multiples et subtils d'interrelation entre les diverses données de l'analyse physique et humaine" (Ag. de géographie, 1969, p. 390). Comme le devoir doit balancer entre unité et diversité, l'originalité du domaine à étudier doit être trouvée dans ce milieu physique qui a orienté la mise en valeur, c'est-à-dire que le candidat doit replacer "l'homme dans son milieu" (Ag. de géographie, 1971, p. 415). On comprend alors la fréquence des sujets portant sur le monde rural, là où l'homme est le plus en contact avec la terre, le plus soumis aux conditions

(6) G. Chabot, op. cit., p. 274.

naturelles. On compte cinq fois plus de devoirs de géographie régionale concernant l'agriculture que l'urbanisation à l'écrit des agrégations d'histoire, de géographie et féminine :

- Le climat et la vie agricole de la péninsule indochinoise (Ag. masculine, 1938)
- La vigne de la France méridionale (Ag. de géographie, 1948)
- La vie rurale dans les Plaines de climat méditerranéen en France, en Espagne et en Italie (Ag. d'histoire, 1949)
- Formes traditionnelles et formes modernes de la vie rurale dans les pays de climat méditerranéen (Ag. féminine, 1949)
- La vie rurale dans la montagne méditerranéenne de la France métropolitaine (Ag. féminine, 1956)
- Les pays de vignoble en France (Ag. de géographie, 1963)
- La production et la consommation de produits maraîchers en France, étude régionale (Ag. de géographie, 1966)
- Grande culture et agriculture paysanne en France (Ag. d'histoire, 1967)
- Les paysans de l'Afrique occidentale au Sud du Sahara (Ag. d'histoire, 1970)
- Les régions de viticulture dans la partie occidentale de l'Europe méditerranéenne (Ag. de géographie, 1980)

Lorsqu'on examine le libellé de ces sujets, et lorsqu'on lit les rapports de ces épreuves, deux éléments ont la vedette : le paysan et la viticulture. Le premier parce qu'il représente pour le géographe la symbiose de l'homme et du sol. La seconde, car elle impose de tenir compte des données topographiques, pédologiques, climatiques, les plus fines, et qu'elle demande un travail précis de la part du vigneron-élèveur, image archétypale d'une tradition inscrite dans un "terroir".

Enfin, cette orientation de la réflexion des candidats passe par quelques sujets sur des domaines à la limite de l'écoumène, là où le milieu physique influence le plus les activités humaines :

- Le Grand Nord américain (Ag. de géographie, 1953)
- Extrême-Orient soviétique et Japon septentrional : étude régionale (Ag. de géographie, 1975)
- l'Himalaya, étude régionale (Ag. de géographie, 1981)

Ainsi, cette synthèse forcée est cachée derrière des formulations apparemment neutres. Dans un seul cas - lors de l'agrégation de géographie de 1961 - le jury, explicitement, "oblige(ait) les candidats à étudier le rôle du cadre physique en géographie humaine" (p. 394) avec le sujet suivant : "conséquences des glaciations (phénomènes glaciaires, périglaciaires et postglaciaires) pour la vie humaine et l'économie de la péninsule scandinave".

Au vu des soixante-seize devoirs écrits étudiés, le fait politique est le grand absent de ces agrégations : aucun pays à traiter, ou alors on le combine à des "éléments géographiques", comme le sujet sur "Les régions de la Turquie" (Ag. de géographie, 1972), ou sur "Les grandes régions géographiques de l'Argentine" (Ag. féminine, 1954). On stigmatise les candidats ayant appuyé leur découpage sur des unités politiques ou administratives dont

"l'artificialité" est condamnée : "Un peu de réflexion suffisait pour se rendre compte que l'Alaska n'est pas une région au sens géographique du terme, mais un territoire formé par les hasards de la politique" (Ag. de géographie, 1953, p. 295).

En dépit de la nature des sujets, la combinaison de la géographie humaine et de la géographie physique paraît parfois très artificielle. On peut, pour s'en convaincre, décrire le fonctionnement des oraux de l'agrégation de géographie jusqu'en 1951. Les candidats qui avaient tiré au premier oral (oral d'admissibilité) un sujet de géographie physique, devaient orienter leur leçon de géographie régionale, au second oral (oral d'admission), vers la géographie humaine et réciproquement. La modification de 1952 autorisait et invitait même les candidats à équilibrer les deux (Ag. de géographie, 1952, p. 395). Cet aspect factice de la construction du devoir, ou de la leçon de géographie régionale, s'appuie pourtant sur une volonté de réalisme du raisonnement.

Le souci du concret

Le dogme le plus solidement établi, dans cette pensée académique, est sûrement le refus de toute théorie au profit de ce qui est concret. Pierre Bourdieu parle de "l'abdication empiriste" des géographes (7), formule qui ne doit pas laisser croire à une quelconque passivité des principaux intéressés. En effet, les rapporteurs ne cessent de s'élever contre les "ravages de l'abstraction". Onze fois, de 1952 à 1989, de violentes attaques ont été portées contre la théorie :

- "... les géographes, plus théoriciens que réalistes, (ont) vu des avantages là où l'expérience a rencontré surtout des obstacles" (Ag. d'histoire, 1952, p. 285)
- "Il convient de mettre en garde les candidats contre une certaine tournure d'esprit où le raisonnement abstrait prend le pas sur la vision concrète des faits" (Ag. de géographie, 1952, p. 394)
- "C'est faire preuve d'esprit géographique que d'étudier les faits d'abord..." (Ag. de géographie, 1958, p. 273)
- "... les copies qui se complaisent dans des considérations abstraites pseudo-économiques où le "pathos" le dispute au néologisme douteux" (Ag. de géographie, 1980, p. 433)

Cette obsession passe par la promotion du paysage qui doit être décrit d'une manière "vivante". Sous forme de plaisanterie, René Clozier déclare que "la géologie empêche nos candidats de voir les aspects du relief breton" (Ag. de géographie, 1952, p. 394).

La promotion du visible sur l'invisible dans les devoirs pourrait paraître anodine et normale, dans la mesure où il s'agit en premier lieu de recruter des professeurs de lycée censés transmettre un savoir d'une manière vivante, si, en même temps, les jurys n'attaquaient pas les apports de la recherche

(7) P. Bourdieu, op. cit., p. 46.

géographique contemporaine, révélant de la sorte les fondements épistémologiques de leur pensée :

- "... une utilisation de concepts abstraits empruntés à d'autres disciplines ("polarisation urbaine") qui remplacent fâcheusement la mise en évidence des facteurs concrets..." (Ag. de géographie, 1971, p. 415).
- "Plutôt que de se livrer à des démarches formelles, totalement théoriques visant à prouver une plus ou moins grande "polarisation de l'espace", il fallait distinguer quelques grandes régions et montrer leur structuration" (Ag. de géographie, 1979, p. 268).

La mise entre guillemets de "polarisation de l'espace" ne laisse aucun doute sur leur sentiment à l'égard de ce phénomène couramment décrit dans les recherches urbaines. On voit alors la confusion apparaître entre les aspects scientifiques et les aspects pédagogiques. Au nom de l'intérêt des élèves, on prône un statu quo scientifique à partir des acquis de l'école géographique française vidalienne. Gardiens de l'orthodoxie, les rapporteurs crient à l'hérésie en voyant des travaux enfreindre le dogme régional. Leur attaque prend deux formes :

- l'excommunication, en dénonçant des recherches qui ne sont plus géographiques, des "considérations pseudo-économiques" (Ag. de géographie, 1980, p. 432) ;
- le dénigrement : "Autre erreur, elle aussi fortement pénalisée, celle qui se limite à argumenter sur le sous-développement, sur l'organisation de l'espace et la polarisation de ce dernier par les organismes urbains, points de vue qui relèvent le plus souvent d'une mauvaise géographie générale qui enfourche les poncifs et les clichés à la mode" (Ag. de géographie, 1983, p. 336).

Derrière ces critiques, on voit se profiler une science, l'économie, moins ennemie que symétrique de la géographie, dans le champ des sciences sociales et économiques. Car, à la lecture des rapports, on devine une sorte de division du travail, le géographe laissant à l'économiste la conceptualisation régionale, l'économiste laissant au géographe la description, comme le montre le compte-rendu des leçons orales de géographie régionale à l'agrégation de géographie de 1971, où l'on distingue bien "la régionalisation", c'est-à-dire la "conception normative" de la région, celle de l'économiste, et "l'étude régionale... conception descriptive et explicative" (p. 415), proprement géographique. Un tel partage est le legs des idées du siècle dernier, de Levasseur, qui a introduit la géographie à l'école, car, étant moins complexe que l'économie politique, elle était une matière préparatoire aux études économiques (8) : "la géographie a pour mission de contribuer à la culture générale, à la compréhension des hommes et du monde" (Ag. de géographie, 1956, p. 509). Mais c'est avec l'histoire que la géographie a les rapports les plus étroits, rapport familial entre parents et enfants.

(8) C. Rhein, op. cit., p. 233.

La filiation à l'histoire

Dans la majorité des devoirs, les rapporteurs s'étonnent que les étudiants n'aient pas assez lié la géographie à l'histoire dans leur travail. La dimension historique de la région revient régulièrement et pour l'historien, un sujet de géographie régionale est celui où il peut utiliser au mieux ses connaissances historiques (Ag. d'histoire, 1960, p. 211). Celles-ci peuvent être à la base du découpage préconisé. Il n'y aurait rien d'étonnant à cela si d'autres sciences sociales étaient, elles aussi, mises à contribution, comme l'ethnologie ou la sociologie par exemple. Il n'en est rien. Dans ces conditions, la place octroyée à l'histoire apparaît être l'héritage d'une situation institutionnelle qui a fait longtemps dépendre la géographie de l'histoire. Les premiers géographes modernes ont des formations d'historiens, et jusqu'à la création de l'agrégation de géographie en 1943, l'agrégation masculine d'histoire et de géographie était très largement dominée par les épreuves d'histoire. Trois des quatre écrits portaient sur l'histoire ; quant à l'oral d'admissibilité, ce n'est qu'à partir de 1937 qu'il a eu une option de géographie. A l'oral d'admission, on ne comptait qu'une seule leçon de géographie sur les trois. Ainsi, avant 1937, la géographie ne comptait que pour à peine plus du quart dans la note finale. Des générations d'agrégés géographes gardèrent un goût prononcé pour l'histoire, discipline qu'ils avaient choisie d'étudier, en priorité, pendant plusieurs années. On saisit alors la propension de nombre d'entre eux, dans les jurys, à montrer le rôle de l'histoire.

Avec la création de l'agrégation de géographe, la tutelle institutionnelle de l'histoire disparaît, non sans opposition chez les géographes. Georges Chabot, dans son article sur la genèse de l'agrégation de géographie, ne cite que quelques ténors de la géographie qui s'opposent à cette agrégation, tels Raoul Blanchard ou Paul Veyret. Le mouvement est beaucoup plus important que cela, comme le montre le débat lancé en 1946-47 par la Société des Professeurs d'Histoire-Géographie de l'Enseignement Public, relayé par son bulletin (*BSPHGEP*). Un questionnaire distribué aux adhérents dégage une large majorité (plus de 80 %) en faveur du retour à une seule agrégation d'histoire-géographie, et d'une seule licence aussi (*BSPHGEP*, 1947, n° 112, pp. 50-51). La manière dont étaient formulées les questions révèle l'esprit de la Société, invoquant la "tradition de l'école géographique française vidalienne, fondée sur une étroite connexion de l'histoire et de la géographie" et sur "le souci animant les travaux récents des deux disciplines où on essaie de relier les deux disciplines". Les enseignants estimèrent que cette division n'était pas conforme à l'exigence de culture générale des professeurs. Les réponses furent plus partagées quant aux capacités des nouveaux agrégés d'enseigner les deux disciplines. Plus de la moitié estimèrent que les agrégés d'histoire étaient suffisamment qualifiés, alors que moins de la moitié, jugèrent les agrégés de géographie suffisamment qualifiés. Les résultats furent inverses auprès des étudiants de l'Institut de Géographie de Paris qui se prononcèrent à plus de 80 % pour la séparation des deux disciplines, à la licence et à l'agrégation. Les débats se poursuivirent au cours de l'année 1948, et Jean Pouquet, encore professeur dans un lycée d'Oran, se déclara

d'accord avec le nouveau système, qui correspondait à une spécialisation croissante des sciences (*BSPHGEP*, 1948, n° 115, p. 195). Ce qui frappe à l'examen de ce débat, ce sont les deux logiques qui s'opposaient. D'un côté, celle qui prônait l'union et qui se tournait vers l'enseignement du second degré, c'est-à-dire l'aspect institutionnel de la géographie. De l'autre, celle qui prônait la séparation et qui se tournait vers l'aspect scientifique de la géographie. La première revendiquait ses liens à l'histoire, la seconde voulait s'en détacher.

L'agrégation féminine survécut vingt-sept ans à l'agrégation masculine d'histoire-géographie, car les jeunes filles reçues à cette agrégation - moins estimées que leurs collègues hommes, comme on le remarque au ton plus amical des rapporteurs laissant percer des exigences moindres - étaient destinées à une carrière complète en lycée (Ag. féminine, 1949, p. 209). Si, depuis 1970, l'autonomie de la géographie semble totale vis-à-vis de l'histoire au niveau de l'agrégation, le goût des institués pour l'histoire les pousse sans cesse à rappeler la combinaison de nature et d'histoire qui est à la base des régions.

La résultante régionale

Ces dispositions intellectuelles s'appliquent donc à une portion de la surface terrestre : la région. Son étude, monographique, très minutieuse et descriptive, correspond, dans le champ de la recherche, aux qualités d'abnégation que vantent les jurys pour réussir au concours. Celui qui s'est plié au travail laborieux de préparation est capable, ensuite, d'analyser avec minutie son "terrain". Les rapporteurs géographes mettent en avant le sérieux, le savoir, la conscience des têtes de liste, plutôt que l'élégance, l'originalité ou le brillant, c'est-à-dire les vertus scolaires (9) sur les vertus innées : "l'agrégation suppose et couronne une lente assimilation des connaissances dans le domaine de la géographie, ce qui ne peut être que le fruit de plusieurs années de travail sérieux" (Ag. d'histoire, 1971, p. 382). Soumis à de tels critères de jugement, le candidat se doit de respecter les premières qualités reconnues d'un devoir, qui sont la "précision", la "clarté" et "l'exactitude" (Ag. d'histoire, 1960, p. 211). Il faut aussi qu'il s'astreigne, dans une première partie, à démontrer l'unité et l'unicité du cadre d'étude, c'est-à-dire valider le choix du jury. On voit apparaître, dans cet acte, la rencontre et la communion de deux entendements, celui du maître et celui de l'élève, les premiers reconnaissant dans le candidat le raisonnement académique, les seconds se reconnaissant dans le sujet. La délimitation de cet ensemble, dont nous avons vu précédemment qu'il s'agissait souvent d'une unité physique, requiert beaucoup de prudence, car le candidat doit faire apparaître un découpage reposant sur le croisement de critères physiques et de critères humains : "Les meilleurs ont senti que la géographie physique devait servir de support, mais ne pouvait pas fixer de limites à un espace géographique

(9) P. Bourdieu et M. de Saint-Martin, "L'excellence scolaire et les valeurs du système d'enseignement français". *Annales ESC*, 1970, n° 1, pp. 147-175.

mouvant parce qu'économique et humain" (Ag. de géographie, 1965, p. 375).

Dans une seconde étape de l'analyse régionale, le candidat doit décrire la diversité du domaine étudié en distinguant un certain nombre de régions. C'est dans cette partie que le souci du concret est le plus visible. On voit toute l'habileté mais aussi les contorsions intellectuelles que fait le candidat pour "individualiser des territoires dont la diversité interne ne détruit pas l'homogénéité" (10). Pour cela, un nombre de divisions réduit est préconisé et l'extrême fragmentation ou le "pointillisme" (Ag. féminine, 1838, p. 291) des devoirs est condamné, alors qu'il n'est que la forme caricaturale du souci de minutie.

La résultante régionale apparaît bien confuse : "La région géographique est certes difficile à définir, mais ses dimensions peuvent varier selon les préoccupations. On pourrait dire que la géographie régionale se pratique à différentes échelles : échelle d'un village, d'un pays, d'une grande région économique..." (Ag. de géographie, 1961, p. 401). Fruit d'un empirisme sans cesse revendiqué, révélant une "certaine force d'inertie" de la pensée de la discipline (11), la "région géographique" apparaît plus comme un terrain sur lequel on suit une méthode, que comme un concept scientifique. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, au vu des dispositions intellectuelles des membres institués du corps des géographes.

Jean-Christophe Gay, agrégé de géographie, professeur dans un collège des Alpes-Maritimes, a soutenu une thèse sur "L'étendue, les lieux et l'espace géographique : pour une approche du discontinu" (Université d'Aix-Marseille 2) en 1992. Co-auteur de manuels scolaires, il s'intéresse aux questions méthodologiques et didactiques de la géographie.

(10) R. Chartier, "Science sociale et découpage régional", *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1980, n° 35, p. 31. Cf. également, dans ce même numéro : P. Bourdieu, "L'identité et la représentation, éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région", pp. 63-72.

(11) M.P. Maret et P. Pinchemel, "L'évolution des questions de géographie aux concours d'agrégation des origines à 1914, contribution à l'histoire de la pensée géographique", *Mélanges Meynier*, Saint Brieux, Presses Universitaires de Bretagne, 1972, 716 p., pp. 77-86. Cf. également : A. Meynier, *Histoire de la pensée géographique en France*. Paris, PUF, 1969, 224 p.

SOURCES : RAPPORTS D'AGRÉGATION

- Agrégation féminine, session de 1931, *Bulletin de la Société des Professeurs d'Histoire et de Géographie de l'Enseignement Public*, 1931, n° 69
- Agrégation masculine, session de 1931, *BSPHGEP*, 1931, n° 69.
- Agrégation féminine, session de 1932, *BSPHGEP*, 1932, n° 73.
- Agrégation masculine, session de 1932, *BSPHGEP*, 1932, n° 73.
- Agrégation féminine, session de 1934, *BSPHGEP*, 1934, n° 81.
- Agrégation masculine, session de 1934, *BSPHGEP H. G. E.*, 1934, n° 81.
- Agrégation féminine, session de 1935, *BSPHGEP*, 1936, n° 86.
- Agrégation masculine, session de 1936, *BSPHGEP*, 1937, n° 90.
- Agrégation féminine, session de 1936, *BSPHGEP*, 1937, n° 91.
- Agrégation masculine, session de 1937, *BSPHGEP*, 1938 n° 94.
- Agrégation féminine, session de 1937, *BSPHGEP*, 1938, n° 95.
- Agrégation masculine, session de 1938, *BSPHGEP*, 1939 n° 98.
- Agrégation féminine, session de 1938, *BSPHGEP*, 1939, n° 99.
- Agrégation féminine, session de 1939, *BSPHGEP*, 1940, n° 101.
- Agrégation féminine d'hist. et de géog., session de 1945, *BSPHGEP* 1946, n° 105.
- Agrégation de géographie, session de 1946, *BSPHGEP*, 1947, n° 110.
- Agrégation d'histoire, session de 1947, *BSPHGEP*, 1947, n° 112.
- Agrégation d'histoire, session de 1948, *BSPHGEP*, 1949, n° 117.
- Agrégation de géographie, session de 1948, *BSPHGEP* 1949, n° 117.
- Agrégation d'histoire, session de 1949, *BSPHGEP*, 1950, n° 122.
- Agrégation féminine d'hist. et de géog., session de 1949, *BSPHGEP*, 1950, n° 122.
- Agrégation de géographie, session de 1949, *BSPHGEP*, 1950, n° 123.
- Agrégation d'histoire, session de 1950, *BSPHGEP*, 1951, n° 126.
- Agrégation de géographie, session de 1950, *BSPHGEP*, 1951, n° 127.
- Agrégation féminine d'hist. et de géog., session de 1950, *BSPHGEP*, 1951, n° 127.
- Agrégation de géographie, session de 1951, *BSPHGEP*, 1952, n° 129.
- Agrégation d'histoire, session de 1951, *BSPHGEP*, 1952, n° 130.
- Agrégation féminine d'hist. et de géog., session de 1951, *BSPHGEP*, 1952, n° 130.
- Agrégation d'histoire, session de 1952, *BSPHGEP*, 1953, n° 134.
- Agrégation féminine d'hist. et de géog., session de 1952, *BSPHGEP*, 1953, n° 134.
- Agrégation de géographie, session de 1952, *BSPHGEP*, 1953, n° 135.
- Agrégation féminine d'hist. et de géog., session de 1953, *BSPHGEP*, 1954, n° 137.
- Agrégation d'histoire, session de 1953, *BSPHGEP*, 1954, n° 138.
- Agrégation de géographie, session de 1953, *BSPHGEP* 1954, n° 138.
- Agrégation d'histoire, session de 1954, *BSPHGEP*, 1955, n° 142.
- Agrégation de géographie, session de 1954, *BSPHGEP*, 1955, n° 142.
- Agrégation d'histoire, session de 1955, *BSPHGEP*, 1956, n° 145.
- Agrégation féminine d'hist. et de géog., session de 1955, *BSPHGEP*, 1956, n° 145.
- Agrégation de géographie, session de 1955, *BSPHGEP*, 1956, n° 148.
- Agrégation d'histoire, session de 1956, *BSPHGEP*, 1957, n° 149.
- Agrégation féminine d'hist. et de géog., session de 1956, *BSPHGEP*, 1957, n° 149.
- Agrégation de géographie, session de 1956, *BSPHGEP*, 1957, n° 151
- Agrégation d'histoire, session de 1957, *BSPHGEP*, 1958, n° 154.

SOURCES : RAPPORTS D'AGRÉGATION

- Agrégation féminine, session de 1931, *Bulletin de la Société des Professeurs d'Histoire et de Géographie de l'Enseignement Public*, 1931, n° 69
 Agrégation masculine, session de 1931, *BSPHGEP*, 1931, n° 69.
 Agrégation féminine, session de 1932, *BSPHGEP*, 1932, n° 73.
 Agrégation masculine, session de 1932, *BSPHGEP*, 1932, n° 73.
 Agrégation féminine, session de 1934, *BSPHGEP*, 1934, n° 81.
 Agrégation masculine, session de 1934, *BSPHGEP H. G. E.*, 1934, n° 81.
 Agrégation féminine, session de 1935, *BSPHGEP*, 1936, n° 86.
 Agrégation masculine, session de 1936, *BSPHGEP*, 1937, n° 90.
 Agrégation féminine, session de 1936, *BSPHGEP*, 1937, n° 91.
 Agrégation masculine, session de 1937, *BSPHGEP*, 1938 n° 94.
 Agrégation féminine, session de 1937, *BSPHGEP*, 1938, n° 95.
 Agrégation masculine, session de 1938, *BSPHGEP*, 1939 n° 98.
 Agrégation féminine, session de 1938, *BSPHGEP*, 1939, n° 99.
 Agrégation féminine, session de 1939, *BSPHGEP*, 1940, n° 101.
 Agrégation féminine d'hist. et de géog., session de 1945, *BSPHGEP* 1946, n° 105.
 Agrégation de géographie, session de 1946, *BSPHGEP*, 1947, n° 110.
 Agrégation d'histoire, session de 1947, *BSPHGEP*, 1947, n° 112.
 Agrégation d'histoire, session de 1948, *BSPHGEP*, 1949, n° 117.
 Agrégation de géographie, session de 1948, *BSPHGEP* 1949, n° 117.
 Agrégation d'histoire, session de 1949, *BSPHGEP*, 1950, n° 122.
 Agrégation féminine d'hist. et de géog., session de 1949, *BSPHGEP*, 1950, n° 122.
 Agrégation de géographie, session de 1949, *BSPHGEP*, 1950, n° 123.
 Agrégation d'histoire, session de 1950, *BSPHGEP*, 1951, n° 126.
 Agrégation de géographie, session de 1950, *BSPHGEP*, 1951, n° 127.
 Agrégation féminine d'hist. et de géog., session de 1950, *BSPHGEP*, 1951, n° 127.
 Agrégation de géographie, session de 1951, *BSPHGEP*, 1952, n° 129.
 Agrégation d'histoire, session de 1951, *BSPHGEP*, 1952, n° 130.
 Agrégation féminine d'hist. et de géog., session de 1951, *BSPHGEP*, 1952, n° 130.
 Agrégation d'histoire, session de 1952, *BSPHGEP*, 1953, n° 134.
 Agrégation féminine d'hist. et de géog., session de 1952, *BSPHGEP*, 1953, n° 134.
 Agrégation de géographie, session de 1952, *BSPHGEP*, 1953, n° 135.
 Agrégation féminine d'hist. et de géog., session de 1953, *BSPHGEP*, 1954, n° 137.
 Agrégation d'histoire, session de 1953, *BSPHGEP*, 1954, n° 138.
 Agrégation de géographie, session de 1953, *BSPHGEP* 1954, n° 138.
 Agrégation d'histoire, session de 1954, *BSPHGEP*, 1955, n° 142.
 Agrégation de géographie, session de 1954, *BSPHGEP*, 1955, n° 142.
 Agrégation d'histoire, session de 1955, *BSPHGEP*, 1956, n° 145.
 Agrégation féminine d'hist. et de géog., session de 1955, *BSPHGEP*, 1956, n° 145.
 Agrégation de géographie, session de 1955, *BSPHGEP*, 1956, n° 148.
 Agrégation d'histoire, session de 1956, *BSPHGEP*, 1957, n° 149.
 Agrégation féminine d'hist. et de géog., session de 1956, *BSPHGEP*, 1957, n° 149.
 Agrégation de géographie, session de 1956, *BSPHGEP*, 1957, n° 151
 Agrégation d'histoire, session de 1957, *BSPHGEP*, 1958, n° 154.

Agrégation de géographie, session de 1957, *BSPHGEP*, 1958, n° 154
 Agrégation féminine d'hist. et de géog., session de 1957, *BSPHGEP*, 1958, n° 154.
 Agrégation de géographie, session de 1958, *BSPHGEP*, 1958, n° 158.
 Agrégation d'histoire, session de 1958, *BSPHGEP*, 1959, n° 159.
 Agrégation de géographie, session de 1959, *BSPHGEP*, 1959, n° 163.
 Agrégation d'histoire, session de 1959, *BSPHGEP*, 1960, n° 164.
 Agrégation féminine d'hist. et de géog., session de 1959, *BSPHGEP*, 1960, n° 164.
 Agrégation de géographie, session de 1960, *BSPHGEP*, 1961, n° 169.
 Agrégation d'histoire, session de 1961, *BSPHGEP*, 1961, n° 174.
 Agrégation de géographie, session de 1961, *BSPHGEP*, 1962, n° 175.
 Agrégation féminine d'hist. et de géog., session de 1961, *BSPHGEP*, 1962, n° 175.
 Agrégation d'histoire, session de 1962, *BSPHGEP*, 1962, n° 179.
 Agrégation de géographie, session de 1962, *BSPHGEP*, 1962, n° 180.
 Agrégation féminine d'hist. et de géog., session de 1963, *BSPHGEP*, 1962, n° 184.
 Agrégation d'histoire, session de 1963, *BSPHGEP*, 1963, n° 184.
 Agrégation de géographie, session de 1963, *BSPHGEP*, 1963, n° 180.
 Agrégation féminine d'hist. et de géog., session de 1963, *BSPHGEP*, 1964, n° 185.
 Agrégation d'histoire, session de 1964, *BSPHGEP*, 1964, n° 189.
 Agrégation de géographie, session de 1964, *BSPHGEP*, 1964, n° 189.
 Agrégation d'histoire, session de 1965, *BSPHGEP*, 1966, n° 195.
 Agrégation de géographie, session de 1965, *BSPHGEP*, 1965, n° 195.
 Agrégation féminine d'hist. et de géog., session de 1965, *BSPHGEP*, 1966, n° 195.
 Agrégation d'histoire, session de 1966, *BSPHGEP*, 1967, n° 202.
 Agrégation de géographie, session de 1966, *BSPHGEP*, 1967, n° 202.
 Agrégation d'histoire, session de 1967, *BSPHGEP*, 1968, n° 208.
 Agrégation de géographie, session de 1967, *BSPHGEP*, 1968, n° 208.
 Agrégation de géographie, session de 1969, *BSPHGEP*, 1970, n° 222.
 Agrégation d'histoire, session de 1970, *Historiens et Géographes*, 1971, n° 228.
 Agrégation de géographie, session de 1970, *Historiens et Géographes*, 1971, n° 228.
 Agrégation d'histoire, session de 1971, *Historiens et Géographes*, 1972, n° 234.
 Agrégation de géographie, session de 1971, *Historiens et Géographes*, 1972, n° 234.
 Agrégation de géographie, session de 1972, *Historiens et Géographes*, 1972, n° 239.
 Agrégation d'histoire, session de 1973, *Historiens et Géographes*, 1973, n° 245.
 Agrégation de géographie, session de 1973, *Historiens et Géographes*, 1973, n° 245.
 Agrégation d'histoire, session de 1974, *Historiens et Géographes*, 1974, n° 250.
 Agrégation de géographie, session de 1974, *Historiens et Géographes*, 1974, n° 250.
 Agrégation d'histoire, session de 1975, *Historiens et Géographes*, 1975, n° 255.
 Agrégation de géographie, session de 1975, *Historiens et Géographes*, 1975, n° 255.
 Agrégation d'histoire, session de 1976, *Historiens et Géographes*, 1976, n° 260.
 Agrégation de géographie, session de 1976, *Historiens et Géographes*, 1976, n° 260.
 Agrégation d'histoire, session de 1977, *Historiens et Géographes*, 1977, n° 266.
 Agrégation de géographie, session de 1977, *Historiens et Géographes*, 1977, n° 266.
 Agrégation de géographie, session de 1978, *Historiens et Géographes*, 1978, n° 271.
 Agrégation d'histoire, session de 1979, *Historiens et Géographes*, 1979, n° 276.
 Agrégation de géographie, session de 1979, *Historiens et Géographes*, 1979, n° 276.
 Agrégation d'histoire, session de 1980, *Historiens et Géographes*, 1980, n° 282.
 Agrégation de géographie, session de 1980, *Historiens et Géographes*, 1980, n° 282.
 Agrégation d'histoire, session de 1981, *Historiens et Géographes*, 1981, n° 287.

- Agrégation de géographie, session de 1981, *Historiens et Géographes*, 1981, n° 287.
Agrégation de géographie, session de 1982, *Historiens et Géographes*, 1982, n° 292.
Agrégation d'histoire, session de 1983, *Historiens et Géographes*, 1983, n° 297.
Agrégation de géographie, session de 1983, *Historiens et Géographes*, 1983, n° 297.
Agrégation d'histoire, session de 1984, *Historiens et Géographes*, 1984, n° 302.
Agrégation de géographie, session de 1984, *Historiens et Géographes*, 1984, n° 302.
Agrégation de géographie, session de 1985, *Historiens et Géographes*, 1985, n° 307.
Agrégation de géographie, session de 1986, *Historiens et Géographes*, 1986, n° 312.
Agrégation de géographie, session de 1987, *Historiens et Géographes*, 1988, n° 317.
Agrégation de géographie, session de 1988, *Historiens et Géographes*, 1988, n° 321.
Agrégation de géographie, session de 1989, *Historiens et Géographes*, 1990, n° 326.